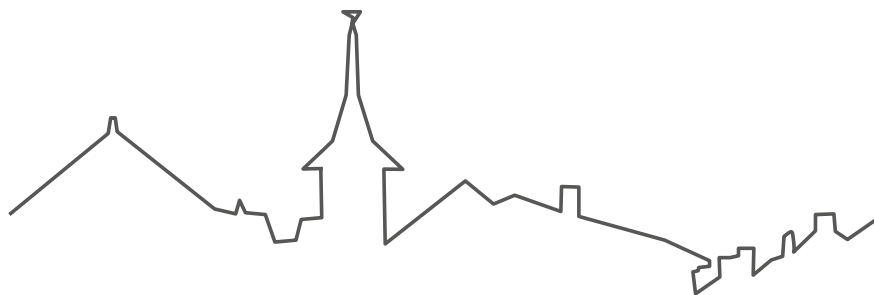




BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane.

Vendredi 8 décembre 2023 à 18 h 30

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023.
3. Assermentations / Démissions.
4. Communications du Président.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communication des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEP/AIEEP », « SIDERE », « SDIS ».
7. **Préavis municipal n°6/2023** relatif au budget 2024.
8. Divers et propositions individuelles.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan



Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.

LE MOT DU SYNDIC

Encore une année qui se termine, coïncidant pour la Municipalité à la moitié de la législature. L'heure d'un premier bilan ?

Si pour nous la satisfaction prime, comme en sport, le match le plus important est toujours le suivant. Alors regardons plutôt ce qui nous attend. Parce que les défis sont grands, que dis-je, immenses !

Je veux parler bien sûr des problèmes d'environnement, de ressources, d'énergies. Car c'est bien là le défi du XXIème siècle. Un virage, un grand virage, doit être pris. Les réponses que nous devons apporter doivent bien sûr concerner notre commune avant tout. Mais les problèmes posés dépassent largement les frontières communales

Les conférences sur le climat se succèdent et tirent la sonnette d'alarme. Mais rien, ou si peu, ne bouge. Cela va toutefois changer car les objectifs sont posés, les lois en préparation. Des accords internationaux sont signés, nous avons voté une loi fédérale sur l'énergie qui fixe l'objectif neutralité carbone à 2050, la loi cantonale vaudoise en consultation a fixé l'objectif zéro carbone, avec l'abandon des énergies fossiles, à 2040.

Nous allons donc entrer dans le vif du sujet, avec cette évidence : cette lutte est l'affaire de tous !

Particuliers, propriétaires, locataires, associations, entreprises, collectivités publiques, Confédération, Cantons, Communes, tout le monde doit tirer à la même corde, tout le monde est concerné, du plus petit au plus grand !

Nous aurons l'occasion d'y revenir avec les différents projets qui vont être soumis au Conseil général l'année prochaine. La Municipalité compte sur vous tous pour la soutenir dans ses projets collectifs !

Faisons, ensemble, qu'il fasse bon vivre à Bougy-Villars, de manière responsable et engagée, également pour les générations futures.

Avec ces perspectives et ces défis, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année !

Claude-Olivier Rosset, Syndic

NOUVELLE COLLABORATRICE

Mme Laura Jacot a été engagée en tant que secrétaire, à temps partiel, depuis le 15 juillet 2023 en remplacement de Mme Orzan. Mme Jacot bénéficie d'une expérience communale car elle travaille également à la commune de Longirod comme secrétaire municipale et elle a officié dans une autre commune par le passé.

TRANSPORTS

Le nouvel horaire 2024 de la ligne 721 prévoit des courses supplémentaires par rapport à l'horaire 2023 :

1. Ajout de 2 paires de courses par jour Allaman/Aubonne – Rolle du lundi au vendredi en heures creuses et en fin de journée :
 1. Au départ de Rolle à 15h49 et 20h49 ;
 2. Au départ d'Aubonne (direction Rolle) à 15h23 et d'Allaman à 20h15.
2. Ajout également de 4 paires de courses par jour le week-end :
 1. Au départ de Rolle à 9h49, 11h49, 14h19 et 17h19 ;
 2. Au départ de du Signal-de-Bougy en saison et d'Aubonne hors saison à 10h14/23, 12h44/53, 15h44/53 et 17h44/53.

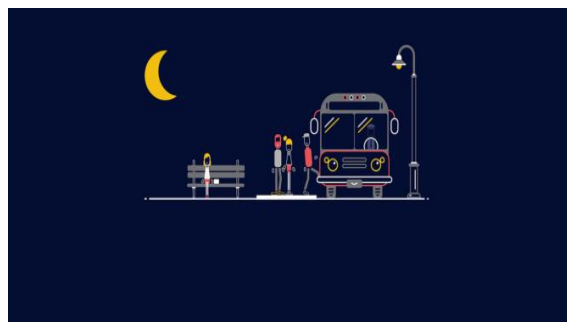
Bus nocturnes

Prolongez vos soirées du vendredi et du samedi en profitant des bus et taxibus nocturnes depuis les gares de Coppet, Nyon, Gland, Rolle et Allaman.

Grâce à 5 ans de travail de la Région de Nyon avec ses partenaires, l'offre de transport public nocturne dans le district de Nyon est renforcée depuis l'hiver 2019 par la mise en place de 15 courses au départ des principales gares régionales, y compris la zone limitrophe avec le district de Morges. En plus des horaires habituels en soirée, de nouveaux horaires sont proposés pour les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Zone Rolle

Taxibus sur appel au 022 361 45 45 (supplément de CHF 3/personne), au départ de Rolle gare



DESSERTE

- Rolle
- Mont-sur-Rolle
- Essertines-sur-Rolle
- Tartegnin
- Saint-Oyens
- Bougy-Villars
- Perroy*
- Féchy*

DÉPARTS

22.19 00.19 02.19

* uniquement pour la dernière course, en plus des précédentes communes

ENERGIE – PENURIE

Chauffage à distance (CAD)

Il n'est pas encore trop tard pour envisager votre raccordement au chauffage à distance.

En cas d'intérêt et pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter M. Jacques Battilotti à la SEFA au 021 821 54 ou 079 373 96 23.

Pénurie

Cet hiver, la Suisse pourrait à nouveau devoir faire face à des risques de pénurie d'énergie. Le réchauffement climatique engendre des sécheresses qui réduisent la production des barrages hydrauliques, lesquels jouent un rôle majeur en Suisse. Ainsi, pour éviter tout risque de pénurie, la Suisse s'appuie sur ses voisins pour combler ses besoins en électricité durant l'hiver. Le risque de pénurie s'accroît pour plusieurs raisons : absence d'un accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne, potentielle réduction de la production nucléaire française, de l'énergie hydraulique (en raison de sécheresses) et de la production allemande fonctionnant au gaz.

Dès lors, si augmenter la production limitera les risques de pénurie, **consommer moins reste une priorité.**

La Municipalité incite donc tous ses citoyens à ne consommer que l'énergie nécessaire et à veiller à diminuer l'illumination des bâtiments.

BOIS DE FEU

Bois sec livré : à commander sur www.saubrette.ch

Les livraisons ont lieu toute l'année.



Stère en ballot
en bûches de 1 m.

145.00



Stère en big-bag
sec scié à 50 cm

160.00



Stère en big-bag
sec scié à 33 cm

165.00



Stère en big-bag
sec scié à 25 cm

170.00



Bois vert livré

Stère en ballot
en bûches de 1 m.

120.00

Tarifs de livraison par stère (CHF)

1 stère 40.00
2 stères 30.00
3 stères 25.00
4 stères 20.00

5-6 stères 18.00
7-9 stères 16.00
Dès 10 stères 15.00

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le **3 janvier 2024**
(au lieu du 2 janvier).



PAROISSE : FETE DE NOEL

La Paroisse d'Aubonne organise une fête de Noël à Aubonne, le 24 décembre, avec les enfants, dans les halles, à 18 h.

Une veillée de Noël aura lieu à 23 h au temple d'Aubonne.

VENTE DE VIN

Réserve communale : action spéciale !

- 20%

Lors de la fenêtre de l'Avent du 16 décembre à la Maison Bodzérane, vous pourrez profiter d'un rabais de 20% sur tous les vins achetés et pris sur place.

SOCIETES



CTT Bougy

Un peu d'histoire : le Club de Tennis de Table de Bougy a été fondé en 1957. Le Club a décroché une coupe AVVF (association Vaud-Valais-Fribourg) lors de la saison 2007/2008. Vainqueur à deux reprises du championnat AVVF de 5ème ligue en 2006/2007 et en 2007/2008.

Le club a organisé les championnats vaudois en 1997 à Aubonne et en 2006 à Montherod. En 2020, les clubs d'Eysins et de Bougy ont organisé les championnats Vaudois à Lausanne.

Qui sommes-nous : le Club compte 16 membres dont 8 licenciés. Nous avons une équipe qui joue en 5ème ligue et une qui joue en 6ème ligue. L'équipe première se maintient depuis plusieurs années en 5ème ligue. L'équipe de 6ème ligue brille par sa fondue qu'elle partage avec l'équipe adverse à la fin des matchs à Bougy.

Chaque année depuis 2 ans, nous organisons une journée pour les jeunes durant les activités du Passeport Vacances, qui ont lieu sur les vacances scolaires d'automne.

Le Tennis de table à Bougy : nous nous entraînons les lundis soir de 17h30 à 19h30 à la Grande Salle, lorsqu'il n'y a pas de matchs. Les entraînements se font entre les joueurs présents. Nous n'avons pas d'entraîneur. Merci de vérifier les dates de matchs sur le site www.click-tt.ch

Force de ce Club : nos mots d'ordre sont : la convivialité, le partage, le respect, la bonne humeur et le plaisir de jouer. Nous acceptons toutes les personnes qui désirent pratiquer ou découvrir ce sport peu connu. Les gens ont tendance à croire que c'est un sport de « plage ».

Par la solidarité qui lie les joueurs entre eux, nous arrivons à maintenir 2 équipes en championnat depuis bons nombres d'années. Pour que cela puisse perdurer, nous avons besoin de sang neuf. Alors n'hésitez pas à nous contacter. Il suffit de pousser la porte de la Grande Salle.

Informations sur le Club : vous trouverez toutes les informations utiles sous <http://www.cttbougy.sitew.ch/>

Au plaisir de se retrouver autour de la « table ».

Denis Vautier, président du CTT Bougy



SOCIETE DE TIR « LE SIGNAL » SAUBRAZ-BOUGY.

WWW.tirlesignal.ch

Voici un aperçu de nos activités de fin de saison 2023.

Le 7 octobre se déroulait au stand de Vernand à Lausanne la finale Vaudoise individuelle 3 de nos jeunes tireurs se sont qualifiés pour cette compétition. Relevons la belle 4ème place de Julien Val d'Essertines sur Rolle et la 6ème place de Victoria Meylan en cat.M17. Et la 14ème place de Luca Berger en cat. M21. Bravo à ces jeunes qui n'ont pas peur de se mesurer à la crème des jeunes tireurs de notre Canton.

La soirée palmarès s'est déroulée le vendredi 27 octobre 2023 à la buvette du stand de Saubraz dans une ambiance familière autour d'une bonne fondue. Voici les rois du tir pour l'année 2023.



De gauche à droite
Julien Val, Luca Berger
Victoria Meylan
Sami et Françoise Kämpf les coachs



Roi du tir Junior Benjamin Maillard
2ème Roi Luca Berger
Manque 3ème Roi Corentin Lancoud



Françoise Kämpf 1ère Dame,
Roby Gilliard 2ème Roi. Félix Baiche 3ème Roi
Roi du tir 2023 Sébastien Meylan

Vous trouverez le palmarès 2023 complet sur www.tirlesignal.ch
La société de tir Saubraz-Bougy vous souhaite les meilleurs vœux pour **2024**.

SAPINS DE NOEL



Cette année, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau offrir des sapins de Noël à la population de Bougy !

Venus tout droit des forêts de Gimel, ils viendront égayer votre salon durant les fêtes de fin d'année.

Commandez-les jusqu'au **7 décembre** et venez les retirer lors de la fenêtre de l'Avent de la Municipalité, **le samedi 16 décembre dès 16 h à la Maison Bodzérane jusqu'à 20 h.**

✂

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Taille approximative souhaitée (cm) : _____

Conditions :

- Délai de commande : 7 décembre, par courrier, ou par email à greffe@bougy-villars.ch
- La taille choisie ne peut être garantie et dépendra de la disponibilité.
- Les sapins non retirés seront facturés CHF 25.-.
- Aucune livraison à domicile ne sera faite.

TELESKIS DE L'ABBAYE



2 cartes journalières sont à disposition des habitants de la Commune pour profiter du domaine skiable de l'Abbaye.

Vous pouvez les réserver auprès de l'administration communale pour un jour puis les rapporter à l'administration. Cette offre est valable pour toute la saison hivernale 2022-2023.

CARTES JOURNALIERES

Carte journalière dégriffée Commune.

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes et des villes. Son principe est le suivant: plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Prix.

La carte journalière dégriffée Commune existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page cartejournaliere-commune.ch

Vous trouverez aussi les conditions détaillées de l'offre ici.



Découvrez la Suisse avec la carte journalière dégriffée Commune.

cartejournaliere-commune.ch

Demi-tarif découverte pour 2 mois.

À l'occasion de l'introduction de la carte journalière dégriffée Commune, profitez d'un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Ainsi, vous voyagez à prix encore plus avantageux avec la carte journalière dégriffée Commune.

Il n'y a pas plus simple: entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024, achetez auprès de votre commune ou ville une carte journalière dégriffée Commune au prix spécial pour les titulaires d'un abonnement demi-tarif. Sur présentation de cette carte journalière dégriffée Commune à un point de vente desservi des transports publics, vous pourrez acheter un demi-tarif découverte au même nom que la carte journalière dégriffée Commune. À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass. Déterminez le premier jour de validité entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024. Le délai de prévente est de deux mois.

De plus, si vous achetez un demi-tarif classique immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, le prix d'achat de ce dernier sera déduit du prix de votre nouvel abonnement.

Important

- L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes et qui ne sont pas titulaires d'un demi-tarif au premier jour de validité du demi-tarif découverte.
- Le jour du voyage, vous devez être en mesure de présenter la carte journalière dégriffée Commune et un abonnement demi-tarif découverte (ou un demi-tarif) en cours de validité.



<p>DEMI-TARIF DÉCOUVERTE ADULTE POUR 2 MOIS</p> <hr/> <p>CHF</p> <p>33.-</p>	<p>DEMI-TARIF DÉCOUVERTE JEUNE JUSQU'À 25 ANS POUR 2 MOIS</p> <hr/> <p>CHF</p> <p>19.-</p>
--	--

Bon.

À utiliser entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024 auprès d'un point de vente desservi des transports publics pour un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité dans la période indiquée. Le demi-tarif découverte est enregistré sur votre SwissPass. À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass. Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, 33 francs (adultes) ou 19 francs (jeunes jusqu'à 25 ans) seront déduits du prix d'achat. L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 58272
code commande: STK24





Samedi 16 décembre 2023



**Tournée
du
Père Noël**

HORAIRE:

09H30 **SAINT-OYENS** • 10H00 **SAUBRAZ**

11H00 **MONTHEROD** • 14H15 **ST-LIVRES**

15H00 **ALLAMAN** • 15H45 **LAVIGNY**

16H30 **FÉCHY** • 17H15 **BOUGY-VILLARS** • 18H00 **AUBONNE**



SDA
Société de
Développement
d'Aubonne
et environs



Les Tables de Noël

Célébrer les fêtes ensemble

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un ou des senior-s de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

Vous êtes retraité et désirez rejoindre une Table de Noël chez des habitants de votre région ? Inscrivez-vous, ils se réjouissent de vous recevoir.

Lieu	Dans tout le canton de Vaud	
Dates	Entre le samedi 16 et le mardi 26 décembre 2023	
Renseignements		
Inscriptions	Mehregan Joseph, coordinatrice Tables conviviales 021 646 17 21 ou mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch	
Participation	Repas offert par les hôtes	Jusqu'au mardi 6 décembre 2023



AGENDA 2024



16 décembre 2023 dès 16 h jusqu'à 20 h

Fenêtre de l'Avent à la Maison Bodzérane

Vente de vin et remise des sapins

17h15 Père Noël des enfants et vin chaud

6 janvier 2024

Galette des Rois des aînés

1^{er} août 2024

Fête nationale et brunch à midi

24 août 2024

Fête des habitants

31 août 2024

10^{ème} anniversaire du Refuge des 3Com

11 septembre 2024

Sortie des aînés

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024 à 8 h.

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2024 !



NUMEROS UTILES

Administration communale	021808 54 41
Contrôle des habitants d'Aubonne	021 821 51 00
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. François Martignier	079 486 96 23
Garde pêche, M. Sylvain Kramer	079 237 42 66
Garde faune, M. Dominique Morel	079 237 42 57
Gendarmerie d'Aubonne	021 557 16 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Inspecteur forestier, M. Benjamin Jaquier	079 353 42 89
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, MZ ramonage Romainmôtier	079 518 21 19
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40

